

PROCES VERBAL

DESRIPTIF

**LE SEPT JANVIER
DEUX MILLE VINGT ET UN**

A LA REQUETE DE LA :

Banque LYONNAISE DE BANQUE société Anonyme au capital social de 20 840 262 euros, dont le siège social est 8 rue de la République 69001 LYON, immatriculée au Registre du Commerce de LYON sous le numéro 954 507 976, agissant poursuites et diligences de son représentant légal actuellement en exercice, domicilié en cette qualité audit siège ;

Ayant pour avocat **Maître Martial VIRY**, Avocat associé de la SCP PLANTARD ROCHAS VIRY & ROUSTAN BERIDOT société d'avocats inscrite au barreau d'AIX EN PROVENCE ayant son siège 13 place John Rewald à AIX EN PROVENCE (13100) ;

Agissant en vertu d'une ordonnance sur requête rendue par Mme la Première Vice-Présidente du Tribunal Judiciaire d'AIX EN PROVENCE en date du 27/11/2020

Ladite ordonnance nous commettant avec pour mission de dresser procès-verbal descriptif de l'immeuble situé sur la commune d'AIX EN PROVENCE (13100), La Plaine des Verguetiers, La Guerguetière, 1090 Chemin Carraire de Salin, figurant au cadastre de ladite ville section MR 206 et MR 11

En application des articles R322-2, R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires à la saisie immobilière des immeubles ci-après désignés.

**NOUS *David MOYA* HUISSIER DE JUSTICE
ASSOCIE MEMBRE DE LA SCP DAVID MOYA ET EMILIE
TEDDE-MARCOT TITULAIRE D'UN OFFICE D'HUISSIER DE
JUSTICE A LA RESIDENCE D'AIX EN PROVENCE Y
DOMICILIE 1 AVENUE PASTEUR**

Aux vues du relevé de propriété sollicité l'immeuble dont s'agit figure au cadastre de la commune d'AIX EN PROVENCE sous les numéro MR 206 et MR 11

**DESIGNATION DE
PROPRIETE
ET CADASTRALE**

Le bien dont s'agit faisant l'objet de la présente saisie immobilière sont désignés ainsi qu'il suit :

Sur la commune d'AIX EN PROVENCE, La Plaine des Verguetiers, La Guerguetière, 190 Chemin Carraire de Salin ;

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination et en particulier tout matériel pouvant avoir un caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

DESCRIPTION

*Certifions nous être transporté ce jour, le **SEPT JANVIER DEUX MILLE VINGT ET UN** à La Plaine des Verguetiers, La Guergetière, 190 Chemin Carraire de Salin*

Porteur de l'original de l'ordonnance sur requête sus visée

Où étant, en présence de :

Monsieur Vincent TENA, Diagnostiqueur Immobilier pour la Société ALPES DIAGNOSTICS

Nous avons procédé aux constatations suivantes.

Nos diligences ont débuté à 14H15.

Sur place sont présents un homme et une femme qui nous déclarent être Monsieur François RIVERA et à Madame Marguerite RIVERA ;

Nous leurs déclinons nos noms prénoms et qualité ainsi que l'objet de notre mission.

Une copie de l'ordonnance sur requête et de la requête leur est signifié à personne.

Ces derniers nous déclarent ne pas s'opposer à notre intervention.

Nous procédons au descriptif

SITUATION DU BIEN IMMOBILIER

- Situation Générale :

*Le bien est situé sur la commune de **Aix en Provence**, située dans le département des Bouches-du-Rhône en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et faisant partie de la Métropole Aix Marseille Provence.*

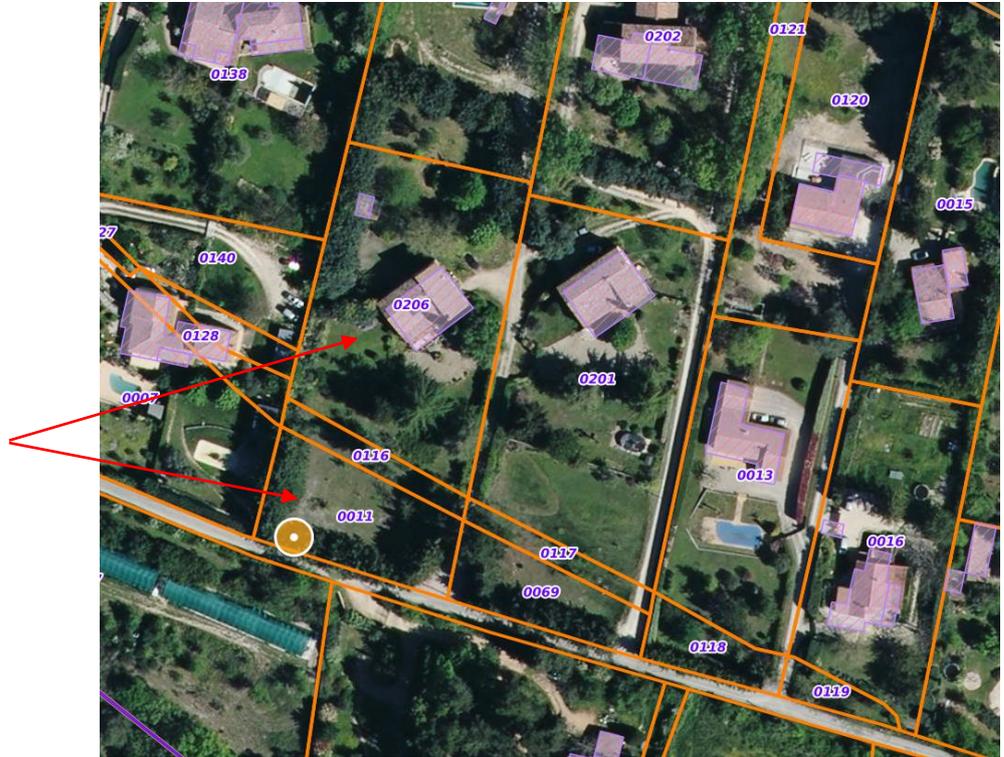
Aix en Provence est situé à 32 Kilomètre au nord de Marseille, elle est desservie par les autoroutes A8 et A51. Elle est desservie par deux gares : une gare TER située en centre-ville et une gare TGV située à 18 Kilomètre du centre-ville.

L'aéroport de Marseille Provence se situé à environ 35 kilomètres.

Enfin elle bénéficie d'un réseau de bus important (AIX EN BUS desservant l'ensemble des quartiers de la ville.

- *Situation précise du bien immobilier décrit :*

Le bien est situé à l'ouest de la ville, proche de la Commune d'Eguilles. Nous annexons une photographie satellite issue du site géoportail.fr.

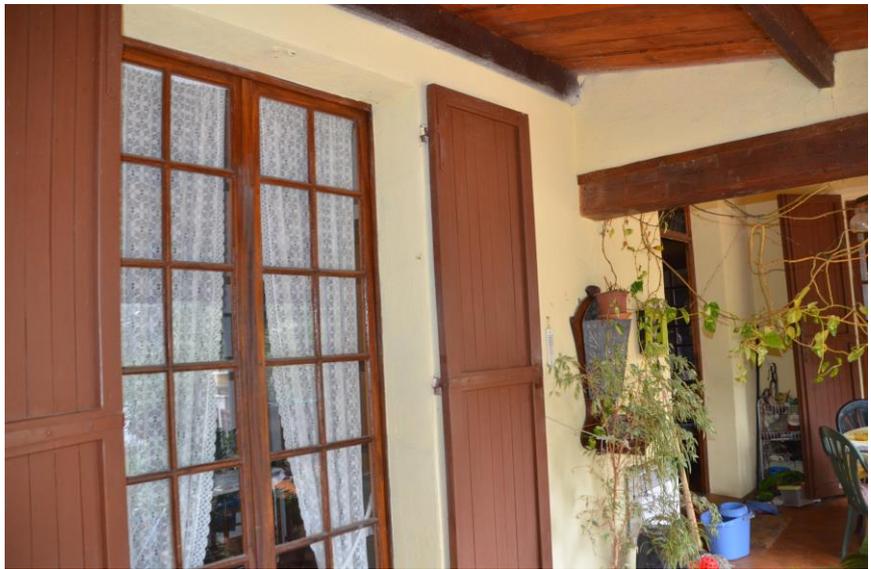


Nous accédons au-devant de l'habitation, façade accueillant la porte d'entrée.

Au-devant de la porte d'entrée une véranda est présente.

Cette véranda est composée de trois portes vitrées et d'une menuiserie. Le Store roulant est fortement dégradé.







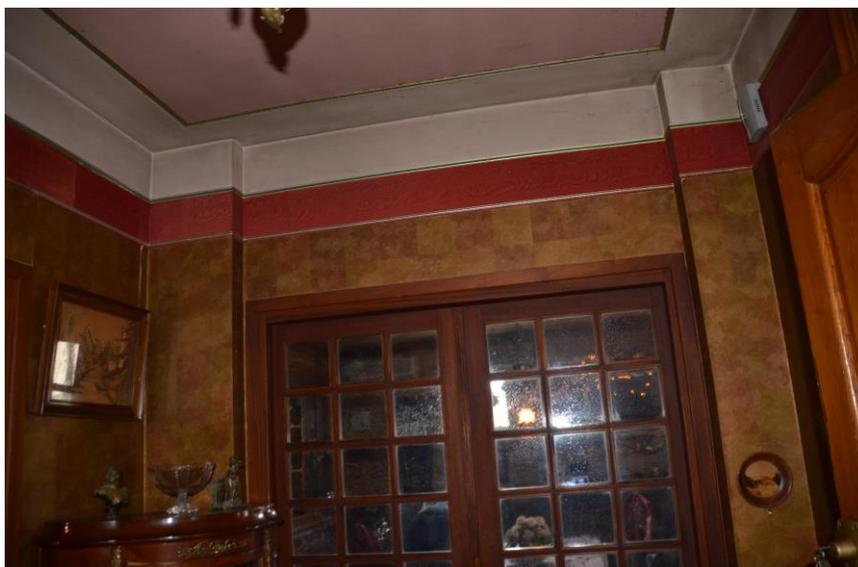
ENTREE

Une entrée est présente dont le sol est carrelé.

Les murs sont recouvert d'une tapisserie ancienne.

Une porte permet d'accéder à la pièce principale et un autre à la partie nuit.

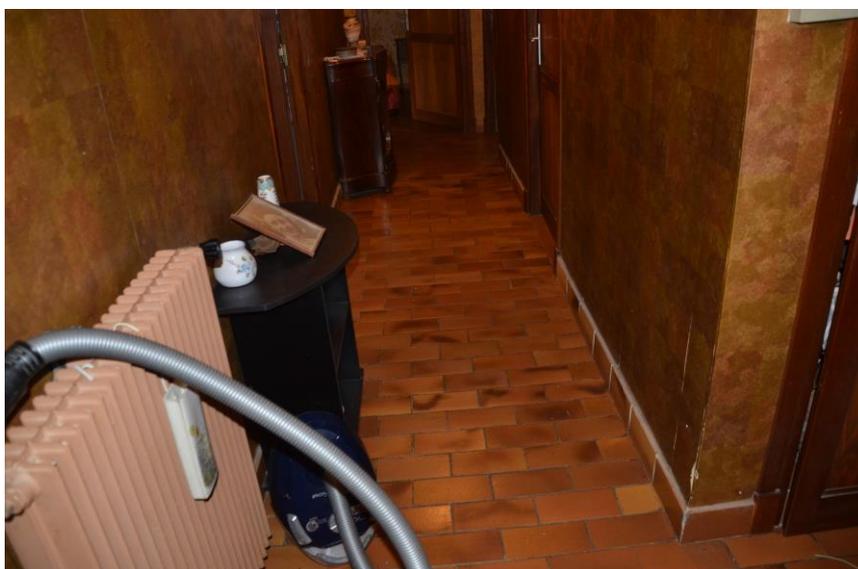




DEGAGEMENT ET COULOIR

En continu de l'entrée un dégagement est présent avec couloir desservant la partie nuit.

Un placard mural est présent dans le dégagement.







WC

*Cette pièce est carrelée. Les murs sont pour partie
faïencés et pour partie peints.*

Un WC et un lave mains équipe cet espace.



SALLE DE BAINS

Cette pièce est carrelée. Les murs sont pour partie faïencés et pour partie recouverts de tapisserie qui se décolle.

Cette pièce est équipée d'une douche à l'italienne, d'un bidet, d'un meuble vasque.

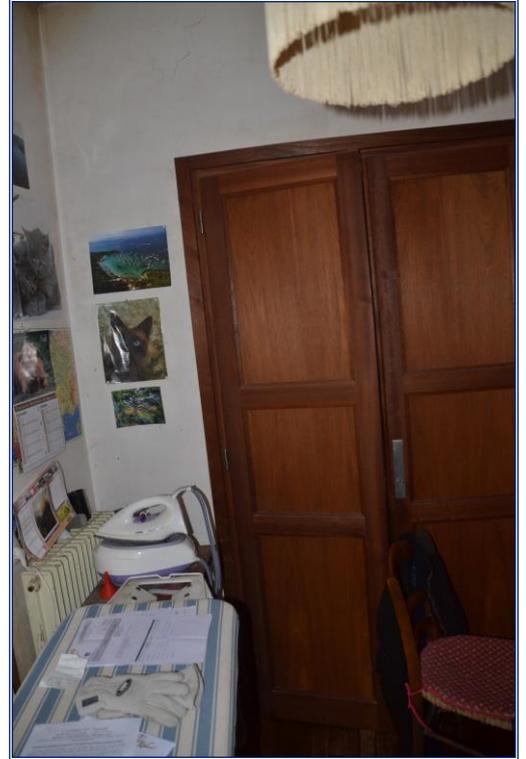




BUREAU

Le sol est recouvert de parquet. Le revêtement des murs est ancien.

Deux grands placards muraux équipent cet espace.



CHAMBRE 1

Le sol est recouvert de parquet. Le revêtement des murs est ancien.

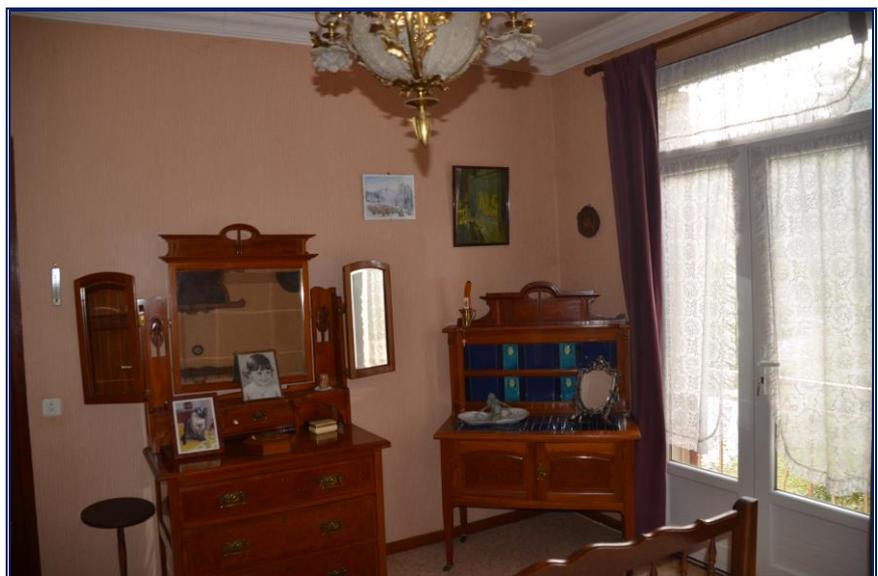
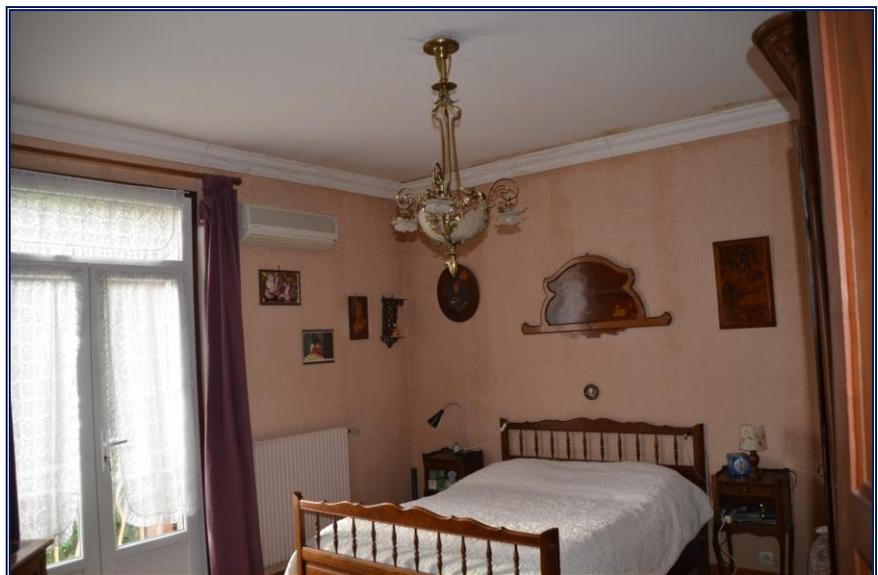
Un placard mural équipe cet espace.

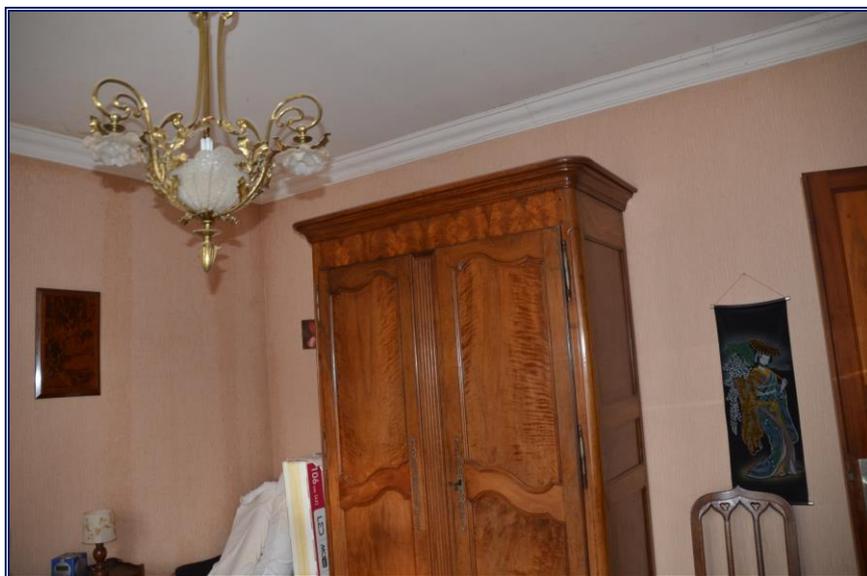




CHAMBRE 2

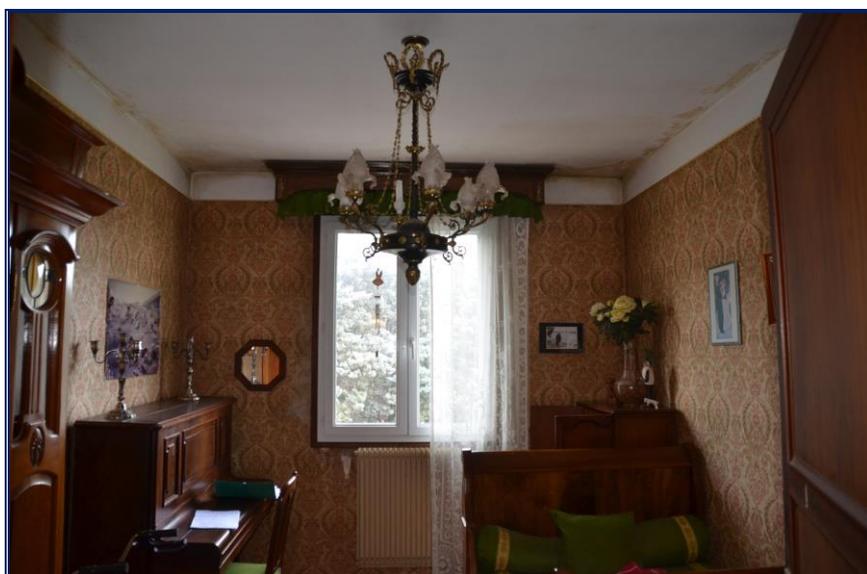
Le sol est recouvert de moquette. Le revêtement des murs est ancien.

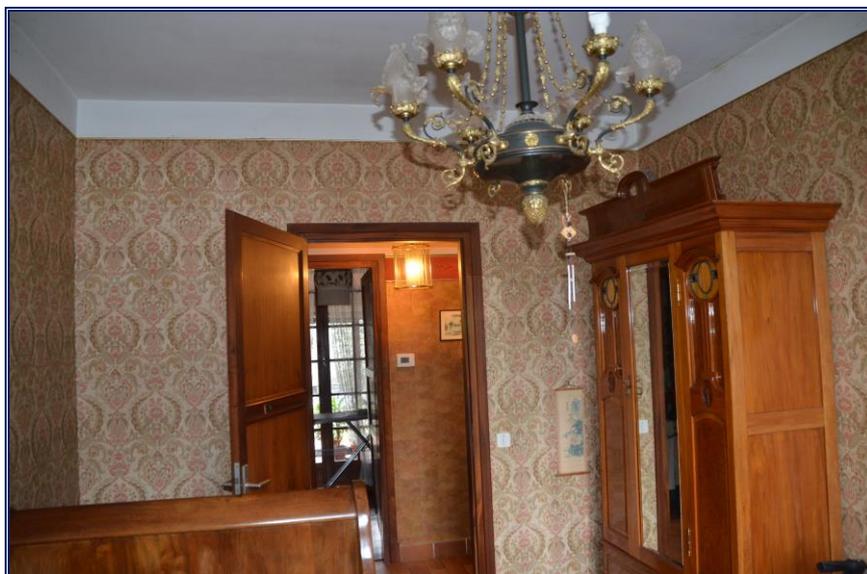




CHAMBRE 3

Le sol est recouvert de parquet. Le revêtement des murs est ancien.





SALON – SALLE A MANGER

Cette pièce présente deux accès.

Le sol est recouvert de carrelage. La tapisserie des murs est ancienne.

Une cheminée maçonnée est présente dans cet espace.



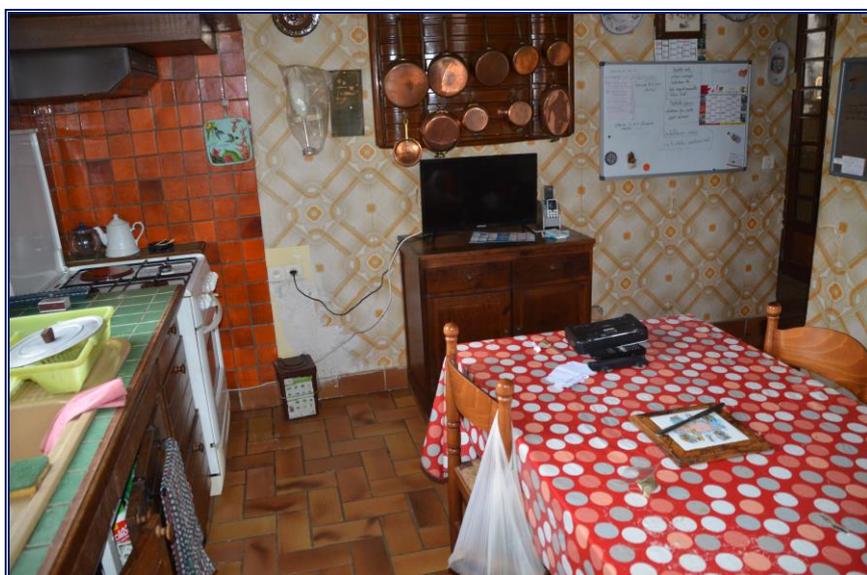




CUISINE

Les murs sont pour partie recouvert de tapisserie et pour partie faïencés.

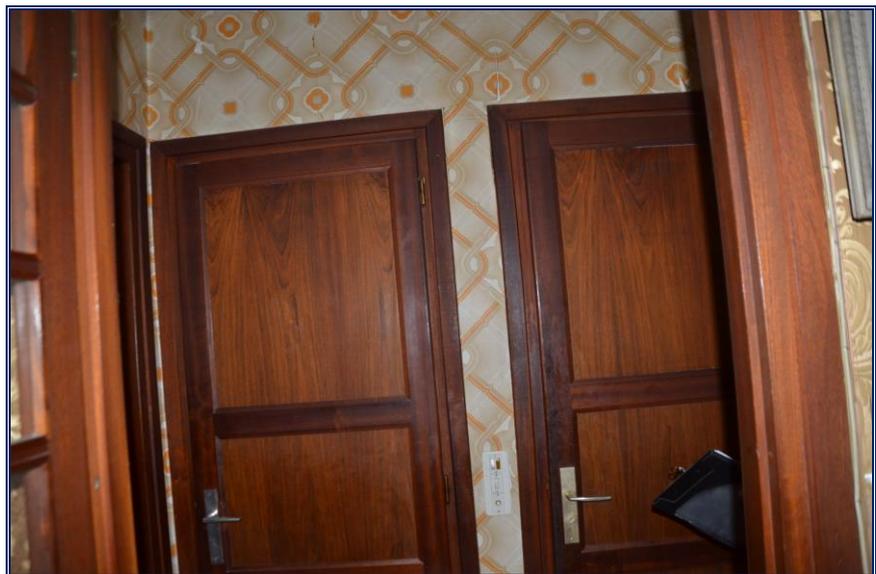
Des meubles haut et bas en bois équipent cet espace.





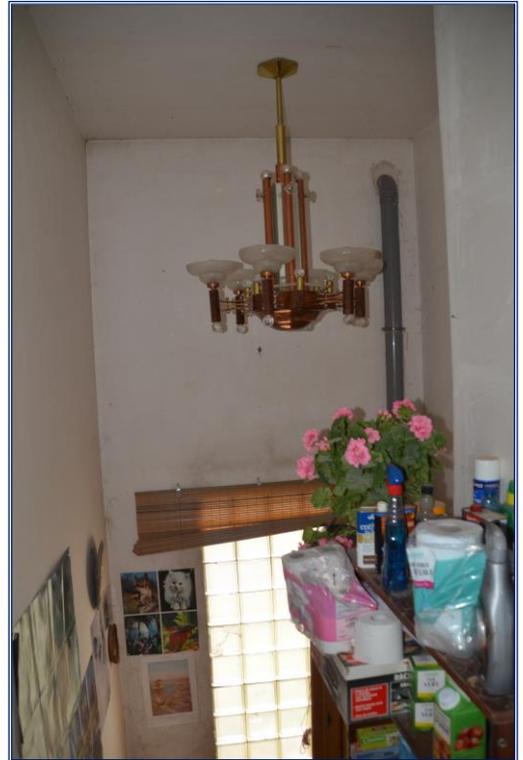
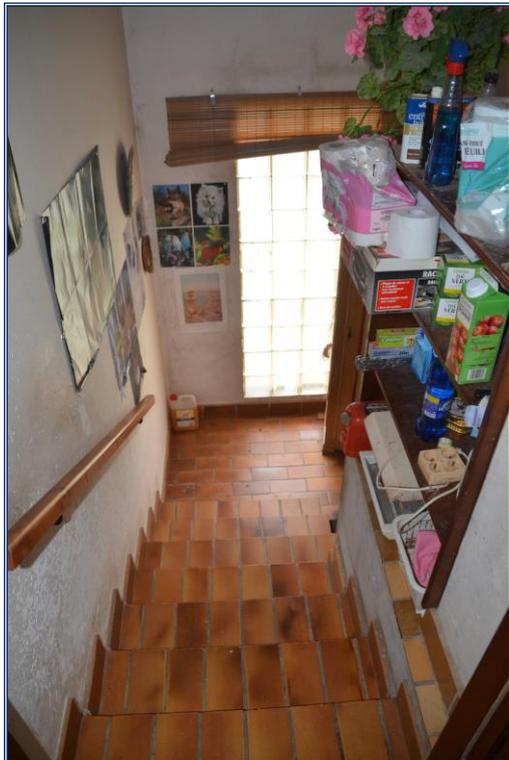


Au niveau du dégagement présent devant la cuisine deux portes sont présentes : une première à droite permet d'accéder à un placard mural, une seconde à gauche desservant le sous-sol.





Des escaliers carrelés desservent le sous-sol.

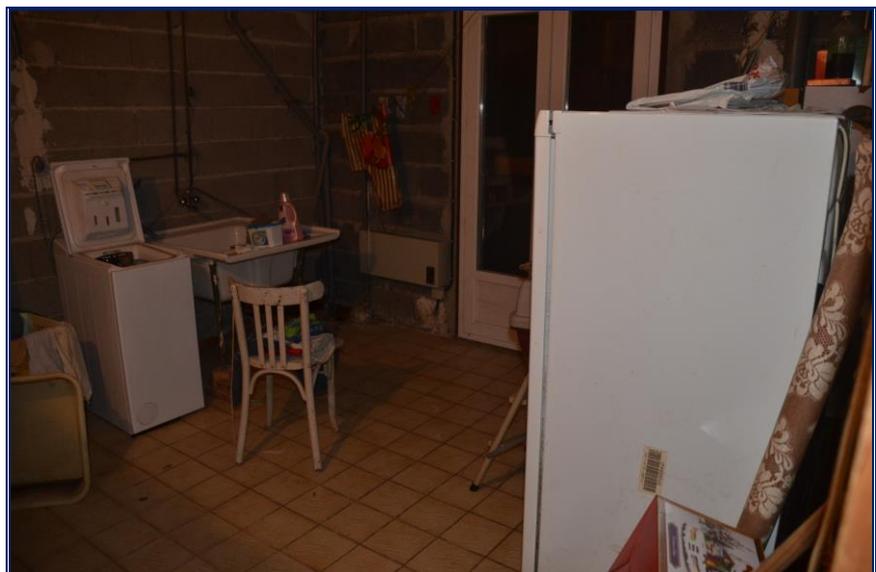


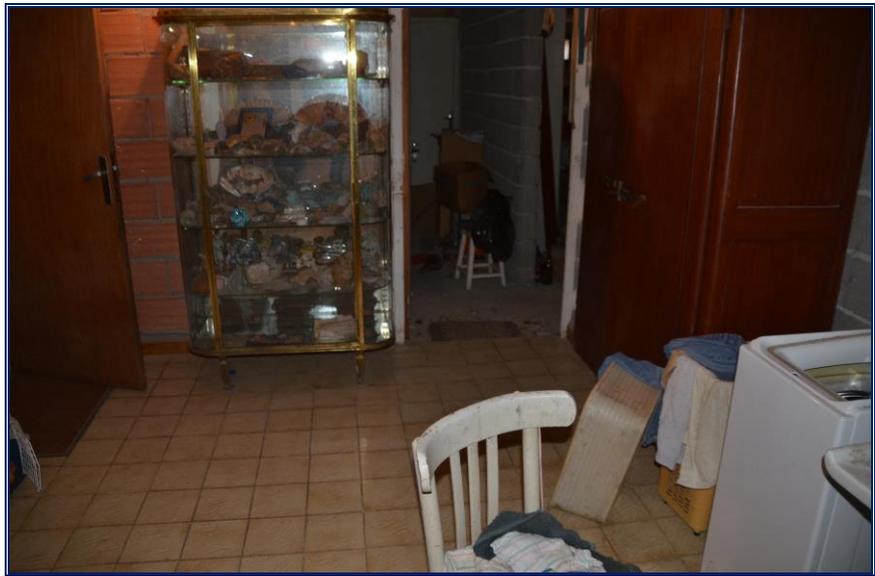


SOUS SOL

L'espace buanderie au sous-sol est carrelé.

Les murs extérieurs et porteurs sont composés de parpaings à l'état brut. Les murs de cloisonnement sont composés de brique à l'état brut.





Nous accédons à deux espaces de stockage en enfilade dont les sols présentent une dalle béton à l'état brut.

Les murs sont composés de parpaing à l'état brut.





Nous accédons à l'espace garage.

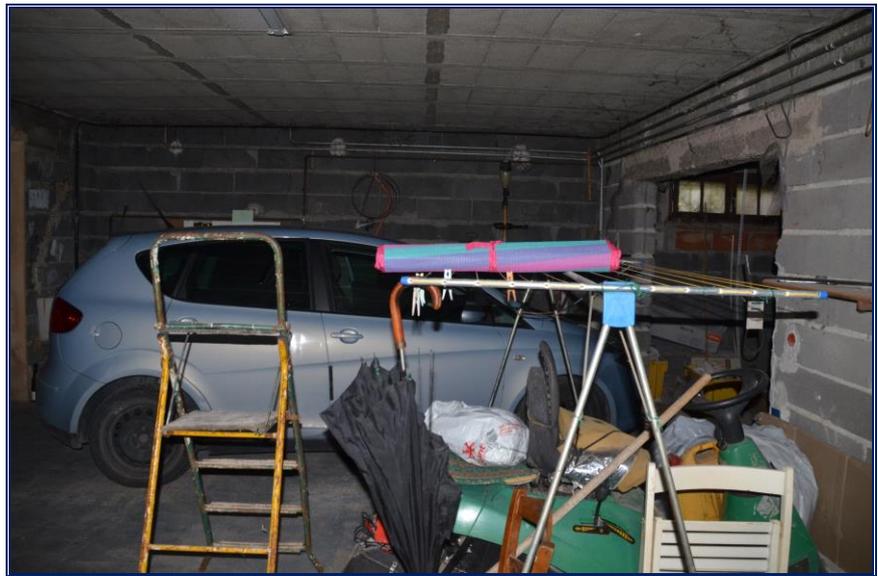
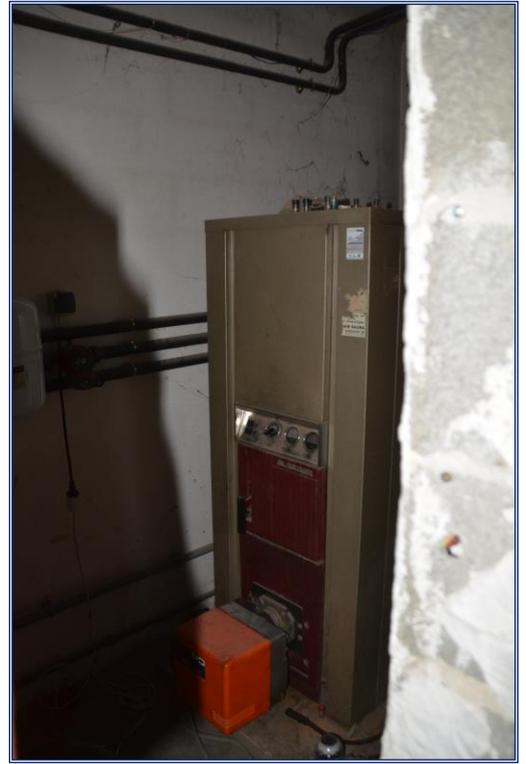
A ce niveau un espace accueille le cumulus et la chaudière.

Le restant permet de stocker du mobilier et de stationner un véhicule.

Les murs de l'ensemble de cet espace sont composés de parpaing à l'état brut. Le sol présente une dalle béton à l'état brut.

LA porte du garage est en bois ancien et non motorisée.





Au-devant de l'aire de stationnement un espace composé des mêmes matériaux est présent et accueillant le stockage de bois.



Enfin le sous-sol comprend un espace aménagé en bureau avec placard mural.

Un WC équipe ancien et non fonctionnel jouxte ce bureau. Un lave main est présent à ce niveau





EXTERIEUR

Nous prenons des clichés photographiques des façades extérieures.





Ainsi que des espaces de jardin.

Un vieux poulailler et clapier délabrés sont présents

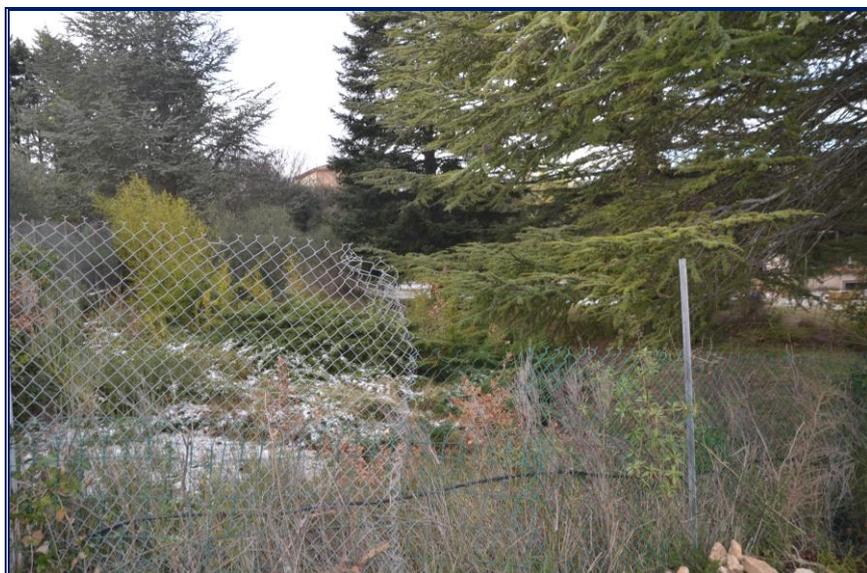




Nous constatons qu'un portail blanc dessert l'est de l'habitation.



A sud nous retrouvons également un jardin. Une clôture en mauvais état est présente.





*Enfin nous constatons qu'un portail (non motorisé) dessert le 1090
Chemin Carraire de Salin accueillant trois propriété différentes.*



**CONDITIONS
D'OCCUPATION**

*Le bien est occupé par Monsieur RIVERA François et
Madame RIVERA Marguerite présents ce jour.*

**SUPERFICIE
ETAT PARASITAIRE
AMIANTE**

*Monsieur Vincent TENA intervenant pour la
société ALPES DIANOSTIC a été requis à l'effet d'établir les
attestations relatives aux thermites, à la présence de plomb et
d'amiante, et de la surface de l'immeuble saisi ainsi que le
pronostic de performance énergétique DPE et de toutes expertises
nécessaires en la matière.*

Ces documents sont joints au présent acte.

Nos opérations ont pris fin à 15H55

*Nous précisons que les clichés photographiques annexés au présent ont été pris au
moyen d'un appareil photo numérique, et ont été développés sur un ordinateur avec,
le cas échéant, comme seules modifications la forme (format, luminosité)*

*Nos opérations étant terminées, nous nous sommes retiré et avons en
foi de quoi dressé et clos le présent procès-verbal de constat et ce,
pour servir et valoir ce que de droit*

David MOYA

COUT DE L'ACTE :

Emolument	219.16 €
Article A.444-18	150.00 €
Article 444-48 SCT	7.67 €
Sous Total	376.83 €
TVA 20.00%	75.36 €
Total	452.19 €

